

LE GOUVERNEMENT DU CANADA

LA SOUVERAINE

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL

BUREAU DU SECRÉTAIRE
DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL

POUVOIR LÉGISLATIF

POUVOIR EXÉCUTIF

POUVOIR JUDICIAIRE

PARLEMENT

PREMIER MINISTRE

COUR SUPRÊME
DU CANADA

SÉNAT

CHAMBRE DES COMMUNES

LE CABINET
LE CONSEIL PRIVÉ DE LA
REINE POUR LE CANADA

COUR DE L'ÉCHIQUIER
DU CANADA

BUREAU DE
L'AUDITEUR GÉNÉRAL

BIBLIOTHÈQUE
DU PARLEMENT

LE CONSEIL
DU TRÉSOR

PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DU
CONSEIL PRIVÉ POUR LES RECHERCHES
SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

BUREAU DU
CONSEIL PRIVÉ

CONSEIL DES
ARTS
DU CANADA¹

CONSEIL NATIONAL
DE RECHERCHES

ELDORADO MINING
AND REFINING
LIMITED

ATOMIC ENERGY
OF
CANADA LIMITED

COMMISSION DE
CONTROLE DE L'ENERGIE
ATOMIQUE

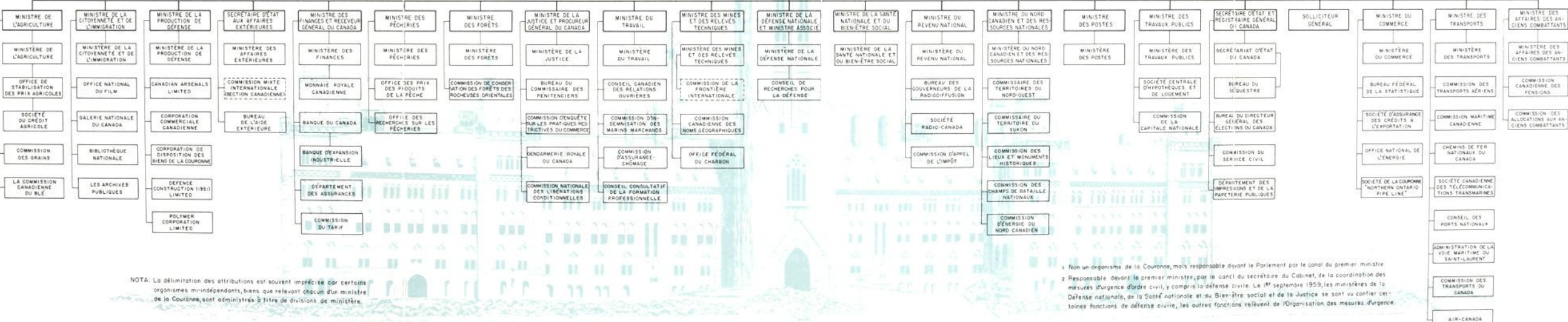
ORGANISATION
DES MESURES
D'URGENCE²

CANADIAN PATENTS
AND DEVELOPMENT
LIMITED

NORTHERN
TRANSPORTATION
COMPANY LIMITED

ELDORADO AVIATION
LIMITED

MINISTÈRES ET ORGANISMES



NOTA: La délimitation des attributions est souvent imprécise car certains organismes ministériels, biens que relevant chacun d'un ministre de la Couronne, sont administrés à titre de divisions de ministère.

¹ Non un organisme de la Couronne, mais responsable devant le Parlement par le canal du premier ministre
² Responsable devant le premier ministre, par le canal du secrétaire du Cabinet, de la coordination des mesures d'urgence d'ordre civil, y compris la défense civile. Le 1^{er} septembre 1959, les ministères de la Défense nationale, de la Santé nationale et du Bien-être social et de la Justice se sont vu confier certaines fonctions de défense civile; les autres fonctions relèvent de l'Organisation des mesures d'urgence.